

## POLITIQUE DE RESPECT DES DROITS HUMAINS

Chez Voltalia, nous nous engageons à respecter et à protéger les droits énoncés dans la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* et dans la *Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail sur les principes et droits fondamentaux au travail*. Cet engagement s'étend au lieu de travail, à nos relations et aux communautés où nous opérons, y compris les femmes, les enfants, les travailleurs migrants, les peuples autochtones et d'autres groupes vulnérables. Nous attendons le même niveau d'engagement de notre personnel et de nos partenaires commerciaux, en favorisant une culture d'entreprise responsable.

Nous nous concentrons particulièrement sur les droits fondamentaux de notre main-d'œuvre directe et indirecte, en interdisant et en prévenant strictement toute forme de travail des enfants, de travail forcé, de traite des êtres humains, de traitement inhumain et dégradant dans nos opérations et celles de nos filiales et partenaires commerciaux. De plus, nous ne tolérons aucune forme de discrimination, de harcèlement, d'abus ou de violence. Nous nous engageons à garantir l'égalité des chances, un traitement équitable et un environnement de travail sûr et sain pour tous.

À cette fin, nous avons mis en place des politiques et des processus internes visant à identifier, prévenir et atténuer tout impact négatif potentiel sur les droits humains que nos activités peuvent causer ou favoriser. Ces mesures sont basées sur les *Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme* et les *Lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales*. Ces politiques et processus incluent les éléments suivants :

**Charte Ethique et Code de conduite** : nous attendons une stricte adhésion aux droits humains de la part de nos employés et de nos parties prenantes, en leur demandant de respecter notre Charte Ethique et Code de conduite. En outre, nous impliquons nos employés dans le respect et la protection des droits humain grâce à des sessions d'intégration axés sur l'éthique et la compliance, ainsi que des sessions de sensibilisation.

**Politique Santé, Sécurité, Environnement et Sociale (HSES)** : nous nous engageons à rechercher une amélioration continue et à assurer la mise en œuvre systématique des normes HSES sur tous les sites.

**Evaluation des tiers (Due Diligence)** : avant d'établir ou de renouveler des relations commerciales avec des tiers, nous effectuons une évaluation obligatoire basée sur les risques, pluridisciplinaire et basé sur différents niveaux, afin d'évaluer les impacts sur les droits humains et l'exposition aux risques. Nous mettons en œuvre des mesures préventives et correctives, telles que l'ajout d'obligations robustes en matière d'Ethique et de Compliance dans nos accords avec les tiers concernés et les tenons responsables de la prévention et de l'atténuation des risques et impacts liés aux droits humains dans leurs chaînes de valeur respectives.

**Audits et Evaluation des risques HSES** : nos évaluations et audits des risques environnementaux et sociaux visent à identifier les impacts négatifs potentiels sur l'environnement naturel, les communautés locales et la main-d'œuvre des projets, conduisant à la mise en œuvre de plans d'atténuation. Nous encourageons nos employés et nos partenaires commerciaux à signaler des opinions, des réclamations ou cas de comportement illégal ou contraire à l'éthique via nos systèmes de signalement de griefs et/ou d'alerte, qui sont accessibles à tous et garantissent une protection contre les représailles. Les lanceurs d'alertes peuvent choisir de rester anonymes.

Enfin, nous effectuons des revues régulières afin de garantir que nos règles internes restent pertinentes et alignées sur les meilleures pratiques, les attentes de la communauté et les droits humains. Ces examens agissent comme des catalyseurs d'actions à travers toutes les activités et géographies de Voltalia.

Le Département Compliance du Groupe Voltalia, en collaboration avec les départements HSES et Sustainability, est responsable de la supervision de la mise en œuvre de cette politique au sein de l'organisation.

Décembre 2024

Sébastien Clerc, CEO